

**DÉCLARATION D'ACQUISITION, VENTE, VOL, DESTRUCTION OU DE MODIFICATION DES
CARACTÉRISTIQUES DE CERTAINS ENGIN MOTORISÉS NON SOUMIS À RÉCEPTION**

(Article L. 321-1-2 du code de la route ; Décret n°2008-1455 du 30 décembre 2008)

Ce formulaire vous permet de faire :

- **Une première déclaration (suite à l'acquisition d'un engin non identifié)** d'un cyclomoteur, d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un quadricycle à moteur dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/heure, et qui n'est pas soumis à réception, c'est-à-dire qui n'est pas conçu et autorisé pour circuler sur la voie publique.
 - Si vous en êtes le premier propriétaire, un numéro d'identification vous sera délivré. Il devra être gravé sur une partie inamovible de l'engin et figurer sur une plaque fixée en évidence sur celui-ci.
 - Si vous n'en êtes pas le premier propriétaire et que l'engin vous a été cédé ou vendu, vous devez faire une nouvelle déclaration d'acquisition à vos nom et adresse.
- **Une déclaration de changement de propriétaire ;**
- **Une déclaration de modification des caractéristiques de l'engin ;**
- **Une déclaration de vol ;**
- **Une déclaration de destruction ;**
- **Une déclaration de cession / vente.**

Pour réaliser votre déclaration, vous disposez de deux moyens :

1- **En ligne**, en vous connectant à **DICEM** (<https://dicem.interieur.gouv.fr/>), avec le module d'identification France Connect. Vous obtiendrez ainsi **immédiatement** l'attestation correspondant à votre déclaration.

2 - **Par courrier**, en retournant à l'adresse ci-dessous, sous 48 heures, ce formulaire complété et signé, ainsi que l'ensemble des pièces justificatives nécessaires (voir les pièces justificatives à fournir en fin de formulaire).

Ministère de l'Intérieur
Délégation à la sécurité routière
Sous-direction de la protection des usagers de la route
Bureau national de l'immatriculation des véhicules
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

En cas de besoin, vous pouvez solliciter notre assistance en vous rendant sur DICEM, catégorie « Assistance & contact utilisateur » (<https://dicem.interieur.gouv.fr/api-portail/front/assistanceUtilisateur>)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER (Veuillez cocher la case correspondante)*

- | | |
|---|--|
| ☐ Une première déclaration (suite à l'acquisition d'un engin non identifié) | ☐ Une déclaration de vol |
| ☐ Une déclaration de changement de propriétaire (suite à l'achat d'un engin d'occasion déjà identifié) | ☐ Une déclaration de destruction |
| ☐ Une déclaration de modification des caractéristiques de l'engin | ☐ Une déclaration de cession/vente |
| ☐ Faire une demande d'attestation sécurisée (obtenir une attestation pour un engin déjà déclaré et identifié) | |

Numéro d'identification délivré pour l'engin (si existant) :

En cas d'achat d'un engin d'occasion déjà identifié, merci de fournir le **code de vente unique** reçu par courriel :

INFORMATIONS DU DÉCLARANT

*Nom de famille :

(Le nom indiqué sur votre acte de naissance. C'est votre nom de naissance sauf en cas de changement de nom.)

Nom d'usage (le cas échéant) :

*Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil) :

*Date de naissance :

*Commune de naissance :

*Pays de naissance :

*Adresse courriel :

Numéro de téléphone (recommandé) :

Si vous souhaitez faire la déclaration au nom d'une entreprise ou d'une association :

*Statut juridique : ☐ Société ou Association (avec SIRET)
☐ Association (avec RNA)

*Êtes-vous le représentant légal ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, compléter les champs suivants :

*Raison sociale :

*Nom du représentant :

*Numéro SIRET ou RNA :

*Prénom(s) du représentant :

ADRESSE DU DÉCLARANT

Veuillez indiquer l'adresse permanente du déclarant (siège de l'entreprise ou de l'association si le déclarant est une personne morale) :

*Numéro de voie / Extension (bis, ter, etc) :

*Code postal :

☐ L'adresse ne comporte pas de numéro de voie.

*Commune :

*Type et nom de voie (avenue, boulevard, route, etc) :

Complément d'adresse (Etage, Esc, app et/ou Immeuble, Bâtiment, Résidence, Boîte postale, Lieu-dit) :

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENGIN (OU NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES)

- *Type d'engin : ☐ Cyclomoteur, motocyclette, tricycle à moteur tout terrain
☐ Cyclomoteur, motocyclette, tricycle à moteur de vitesse
☐ Quadricycle à moteur

*Numéro de série (VIN) :

*Marque :

*Couleur dominante :

Modèle :

A COMPLÉTER SI VOUS N'ÊTES PLUS PROPRIÉTAIRE D'UN ENGIN MOTORISÉ DÉJÀ DÉCLARÉ ET IDENTIFIÉ OU SI VOTRE ENGIN A ÉTÉ VOLÉ OU DÉTRUIT

*Veuillez cocher le motif de votre déclaration et les informations :

- ☐ Vol Date du vol :
☐ Destruction Date de la destruction :
☐ Cession/Vente Date de la vente : heures minutes

INFORMATIONS DE L'ACHETEUR :

Si personne physique :

Si personne morale :

*Nom :

Raison sociale :

*Prénom(s) :

Numéro SIRET/RNA :

*Adresse courriel :

*Êtes-vous le représentant légal ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, compléter les champs suivants :

*Nom du représentant :

*Prénom(s) du représentant :

En renvoyant ce formulaire au service traitant :

- J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées pour me contacter et répondre à ma demande par voie électronique.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Avertissement : Il est rappelé que toute personne faisant une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui, s'expose, notamment, aux sanctions prévues aux articles L. 441-1 et suivants du code pénal qui prévoient jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

Si le propriétaire de l'engin motorisé est une personne physique (particulier) :

- ☐ une copie d'un justificatif d'identité
- ☐ une copie d'un justificatif de domicile (lorsque le propriétaire réalise une déclaration pour la première fois)
- ☐ une capture d'écran du courriel comprenant le code de vente unique

Si le propriétaire de l'engin motorisé est une personne morale de type entreprise ou association avec un numéro SIRET :

- ☐ une copie d'un justificatif d'identité du représentant légal
- ☐ une capture d'écran du courriel comprenant le code de vente unique

Si le propriétaire de l'engin motorisé est une personne morale de type association avec un numéro RNA :

- ☐ une copie d'un justificatif d'identité du représentant légal
- ☐ une copie des statuts ou de toutes autres pièces justificatives de son existence légale, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme, ainsi que la preuve de la déclaration en préfecture ou sous-préfecture ou de la reconnaissance par une administration, une juridiction ou un organisme professionnel (notamment une publication au Journal officiel de la République française).
- ☐ une capture d'écran du courriel comprenant le code de vente unique

Si l'engin a été déclaré volé :

- ☐ une copie du dépôt de plainte auprès des services de police ou de gendarmerie

Pièces recevables :

➡ Pour un justificatif d'identité :

- carte d'identité®
- passeport
- permis de conduire
- titre de s@jour

➡ Pour un justificatif de domicile :

- un titre de propriété ou une quittance de loyer (de moins de 3 mois)
- une facture de gaz, d'électricité ou de téléphone de moins de 3 mois
- une attestation d'assurance logement de l'année en cours
- un avis d'imposition ou certificat non-imposition de l'année N-1